



LA NATION

LA GUADELOUPE EN MOUVEMENT

HEBDOMADAIRE: Troisième année - N°38 - 11 AOUT 2007

« QUE VIVE MAINTENANT LIBREMENT NOTRE NATION APRÈS DES SIÈCLES D'ÉTOUFFEMENT »

LE CONSERVATISME DU PROJET SARKOSY POUR L'OUTRE MER

ETATS-UNIS / CHINE : LE COUPLE INFERNAL

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE.

SOMMAIRE

EDITORIAL BONNE CHANCE A SAINT BARTHELEMY ET SAINT MARTIN .

L'EVENEMENT LE PROJET PRESIDENTIEL POUR L' OUTRE MER :
CONSERVATISME ET CONTINUTE.

ENJEUX A QUOI SERT LE REVENU DE SOLDARITE ACTIVE ?

INTERNATIONAL RELATIONS ETATS-UNIS / CHINE ; LE BRESIL ET
L'AMERIQUE DU SUD ; LE SOMMET MONDIAL SUR LA SANTE .

CULTURE ET VALEURS ANNUAIRE STATISQUE 2006 DE L'AMRERIQUE
LATINE ET DE LA CARAIBE.

VIE QUOTIDIENNE ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE ; CALENDRIER
VACCINAL 2007 ; HAUSSE DU TAUX DU LIVRET A.

LA NATION

FONDEÉ LE 21 FÉVRIER 2005.

FONDATEUR : CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE.

ADMINISTRATION : 22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE A PITRE.

DIRECTEUR DE LA REDACTION / REDACTEUR EN CHEF : JEAN-PAUL ELUTHER

RÉDACTION : ELUTHER ENA ; J. CUVELIER ; PAUL NOIRTE ; J.RADEGONDE ; A.JEREMY ; FÉLIX
VALENTIN.

LE REGARD DE JEAN PAUL ELUTHER

BONNE CHANCE A SAINT BARTHELEMY ET SAINT MARTIN

Les îles du nord comme on dit ont maintenant une très large autonomie de gestion et de gouvernement depuis l'adoption d'une loi organique qui en font des collectivités d'outre mer. Elles ont aussi choisi leurs équipes dirigeantes qui sont actuellement au travail. Certes cette autonomie au sein de la république française n'est pas celle que nous souhaitons. L'article 74 est un mécanisme limité car nous sommes loin de l'association que nous revendiquons pour ces pays de la Caraïbe comme pour la Guadeloupe. Les autorités françaises qui ont le complexe de la supériorité restent hostiles à toute évolution qui reconnaît notre caractère national à moins d'utiliser la force. Nous faisons partis de celles et de ceux qui n'ont pas approuvé cette forme de partition qui a détruit un archipel dont l'évolution pouvait être un exemple pour toute la Caraïbe car l'unité est de plus en plus une nécessité pour protéger et développer notre chapelet d'îles fragiles quand elles sont seules. L'histoire nous a enseigné que les colonialistes et impérialistes français ont toujours divisé pour régner. Leur dernier forfait est les Comores : ils ont séparé Mayotte des Comores et l'ont couvert d'argent pour mieux narguer les habitants de ce pays coupables de vouloir rester des comoriens. En agissant de la sorte elles ont foulé du pied encore une fois le droit international qui est une obligation pour les plus faibles et une bêtise pour les dominateurs. La communauté des nations du monde doit avoir le courage de sanctionner les membres fondateurs qui de surcroît sont des membres permanents du conseil de sécurité qui ne respectent pas les règles communes. Aujourd'hui, aucun pays fût-il riche et puissant n'a le droit d'assimiler, d'intégrer et de faire disparaître notamment les pays qui sont petits et sans défense. La charte des Nations unies proclame l'égalité entre toutes les nations. Un rappel à l'ordre s'impose. **Bien que nous n'ayons pas approuvé cette partition qui diminue la richesse de notre archipel, la Convention pour une Guadeloupe nouvelle et tous les guadeloupéens authentiques se feront un honneur et une obligation d'aider les peuples des îles du nord au nom de la solidarité caraïbe qui ne doit pas être un vain mot mais l'élément actif d'une politique moderne fondée sur notre détermination à faire que la Caraïbe appartienne aux peuples de la Caraïbe car cette unité est le moyen de notre aptitude à être nous-mêmes**. Au moment où commence une nouvelle existence, nous disons aux peuples de Saint Barthélemy et de Saint Martin bonne chance et réussite totale dans la construction de leurs pays respectifs. Nous les convions aussi à construire avec nous un nouvel ensemble politique fondé sur l'égalité entre tous ses membres et préfigurant les rassemblements que nous souhaitons pour notre région.

ELUTHER JEAN PAUL

L'ÉVÈNEMENT

UN PROJET PRÉSIDENTIEL POUR LA GUADELOUPE BIEN MODESTE.

Dans une lettre de mission adressée au ministre de l'intérieur, NICOLAS SARKOSY a enfin défini son programme pour l'outre mer. Il était temps. Après avoir affirmé que l'outre-mer est partie intégrante de son projet pour la France et que chacune des onze collectivités d'outre-mer a toute sa place au sein de la République française, il souhaite tout d'abord que les cultures d'outre-mer soient davantage connues et valorisées en métropole. Ensuite constatant les difficultés économiques et sociales qui minent nos pays et exigent une implication constante et totale il propose un programme qui s'articule autour de trois grandes idées : **En premier lieu, il faut créer les conditions d'un développement économique endogène.** C'est la façon la plus efficace et la plus durable de lutter contre le chômage et de permettre aux habitants de vivre dignement du fruit de leur travail. Cela passe notamment par le choix d'une politique stable de défiscalisation et par la mise en place de « zones franches globales d'activités » qui couvriront, sur les secteurs les plus porteurs, l'intégralité des territoires de chacun des quatre DOM. Il faudra, parallèlement, faire émerger des pôles d'excellence dans la logique des pôles de compétitivité, associant les acteurs économiques et les centres de recherche publique. A cet égard, une priorité sera donnée au secteur des énergies renouvelables. Les filières agricoles traditionnelles devront être consolidées et l'agriculture devra être mieux positionnée sur les marchés. La mise en place d'une politique ambitieuse de protection de l'environnement permettant une exploitation touristique durable des territoires concernés est une nécessité absolue. **En deuxième lieu, le gouvernement** s'attachera à renforcer la sécurité en raison des risques importants et, parfois, spécifiques. Les mesures en matière de sécurité concernant la France entière ont, naturellement, vocation à s'appliquer en outre-mer. Cependant, en liaison avec les ministres des Affaires étrangères et européennes, de la Justice, de la Défense, de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement, il faudra accentuer les efforts entrepris pour l'outre-mer dans les directions suivantes : la lutte contre les trafics illicites et l'immigration clandestine, spécialement à Mayotte, en Guyane et en Guadeloupe ; l'amélioration de la prise en charge carcérale des délinquants par un programme ambitieux de rénovation et de construction d'établissements pénitentiaires ; le renforcement de la politique de partenariat, de coopération et de co-développement avec les Etats voisins des collectivités d'outre-mer ; enfin, améliorer la gestion des risques naturels, notamment par la création de forces d'intervention locales dotées de moyens de projection et de stocks de matériels prépositionnés. **Enfin, il faudra mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer aux Français d'outre-mer une réelle égalité des chances.** Parce qu'ils ont à faire face à de multiples handicaps structurels, les collectivités d'outre-mer et leurs habitants ont besoin d'une solidarité sans faille. La modernisation du système éducatif pour répondre aux besoins de scolarisation et

de formation de la jeunesse d'outre-mer sera une priorité. Il faudra veiller également, à l'accélération de la construction de logements, en particulier de logements sociaux, à l'amélioration de l'offre de soins et à la diversification des structures d'accueil pour les personnes âgées et handicapées, et, enfin, à l'amélioration de la continuité territoriale, aérienne et numérique, gage de cohésion nationale. Par ailleurs, une lutte résolue contre les discriminations dont peuvent faire l'objet les habitants d'outre-mer, qu'ils vivent dans leurs territoires d'origine ou en métropole doit être engagée.

Ce programme en définitive est maladroit et insuffisant. **Maladroit dans sa méthode** car il s'agit des orientations d'un homme qui n'est pas de la Guadeloupe et qui impose son point de vue de président. Cette méthode encore une fois est contraire aux règles posées par le droit international pour les territoires dépendants. Comme nous l'avons déjà dit le programme pour la Guadeloupe doit être le fruit d'une négociation entre tous les acteurs guadeloupéens appliqué ensuite sous le contrôle des autorités françaises. C'est de cette manière que nous interprétons l'association au gouvernement et à l'administration des populations. **Insuffisant ensuite.** Tout d'abord rien n'est dit sur le rapatriement en Guadeloupe du pouvoir de diriger détenu par Paris. Au contraire Sarkozy parle pour la France d'arrêt de toute décentralisation. Pour la Guadeloupe dont le système institutionnel doit être rapidement changé cette pose est un suicide et un facteur de régression. En effet la Guadeloupe a besoin d'un nouveau système institutionnel. De plus considérer comme principal facteur du développement endogène une zone franche et des pôles de compétitivité nous paraît bien léger. Seule une nouvelle croissance pourra faire décoller enfin dans le domaine économique notre pays et une politique des revenus garantissant à tous les mêmes avantages de rémunération sera susceptible de faire reculer voire disparaître les inégalités. Enfin la Guadeloupe n'a pas besoin que l'on reconnaisse sa culture en France mais qu'elle soit le moteur et l'objectif de notre développement notamment grâce à l'école qui doit arrêter d'être un facteur d'assimilation.

Ce projet en définitive confirme la domination du modèle conservateur sur notre pays. Qu'ils soient libéraux ou socialistes l'objectif des français est commun : intégrer la Guadeloupe afin que sa culture et son peuple disparaissent. C'est dire que notre avenir nous appartient car seul un rapport de force favorable aux authentiques guadeloupéens va créer les conditions d'un avenir guadeloupéen.

A. JEREMY

ENJEUX

UN REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE , POURQUOI FAIRE ?

Dans le cadre de la loi Travail, emploi et pouvoir d'achat, le Parlement a créé le Revenu de solidarité active (RSA). Le revenu de solidarité active est un dispositif qui vise à rendre attractif le retour au travail ou l'augmentation de l'activité professionnelle pour les personnes éloignées de l'emploi qui bénéficient de la solidarité nationale et à lutter contre la pauvreté, qui concerne 150 000 personnes en GUADELOUPE dont environ 100 mille sont des adultes qui travaillent. En effet, malgré de nombreuses mesures récentes, les réalités quotidiennes montrent qu'une personne qui bénéficie d'un minimum social et reprend une activité à temps partiel rémunérée au SMIC peut encore aujourd'hui perdre de l'argent en reprenant un emploi. Le gouvernement a privilégié une mise en œuvre progressive du revenu de solidarité active en se donnant le temps de l'expérimentation. Cette approche en deux temps permet de mettre en œuvre cette nouvelle mesure en ajustant parallèlement les dispositifs de soutien aux bénéficiaires de minima sociaux, des procédures d'insertion, des aides sociales légales et extra-légales, réglages indispensables à la réussite à moyen terme de la réforme. Elle est aussi un moyen de garantir l'impact économique de la mesure (la croissance du niveau d'emploi des bénéficiaires et leurs ressources), sa soutenabilité pour les finances publiques et son adéquation aux besoins locaux. La phase d'expérimentation permettra de nouer les partenariats indispensables à la réussite d'une telle réforme avec les conseils généraux, le service public de l'emploi, les organismes de protection sociale et tous les acteurs économiques et sociaux. Cette démarche prolonge en fait la possibilité entrouverte par l'article 142 de la loi de finances pour 2007 (loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006) de déroger à titre expérimental à certaines règles d'intéressement du revenu minimum d'insertion, en l'élargissant.

Ainsi les conseils généraux volontaires pourront : ouvrir l'intéressement aux bénéficiaires des contrats insertion-revenu minimum d'activité et des contrats d'avenir qui concrètement n'en bénéficient pas aujourd'hui ; améliorer l'intéressement des bénéficiaires travaillant à temps très partiel, en dessous d'un mi-temps ; rénover en profondeur le système d'intéressement en transformant le cas échéant les prestations existantes (prime forfaitaire, prime de retour à l'emploi, allocation de RMI versée aux personnes en emploi) en une allocation unique. Le projet de loi ouvre également le bénéfice de l'expérimentation du revenu de solidarité active aux bénéficiaires de l'allocation de parent isolé. Les départements qui ont déjà manifesté leur intention de procéder à des programmes expérimentaux pourront demander jusqu'au 30 septembre à bénéficier de ces dérogations élargies. Dans le même délai, d'autres départements pourront se porter volontaires, dans la limite de 10 retenus. C'est au total environ vingt-cinq départements qui pourront s'inscrire dans ce grand programme d'expérimentations. L'État apportera son concours financier, en contribuant à la prise en charge des allocations supplémentaires versées aux bénéficiaires et en participant aux dépenses d'accompagnement et de mise en œuvre. L'ensemble de ces expérimentations feront l'objet d'une évaluation précise et complète, sous l'égide d'un comité national. Les programmes expérimentaux pourront être

conduits pour une durée de trois ans, afin de donner une visibilité suffisante aux personnes concernées, sans que cela n'empêche la transition, avant ce terme, vers une réforme plus globale. L'objectif est celui de transformer à terme les minima sociaux afin que celui qui accepte de travailler en tire un véritable avantage financier.

Cette nouvelle mesure qui vient s'ajouter aux multiples déjà prises sera t elle suffisante pour faire reculer le chômage et la pauvreté qu'il alimente ? Nous ne le pensons pas. En effet la pauvreté guadeloupéenne est générée principalement par un chômage lié au sous développement, au mal développement, à la structure d'une économie devenue un supermarché qui profite des bas prix de la mondialisation et au versement de faibles rémunérations aux salariés du secteur privé. Avant d'envisager un traitement social de ce chômage il aurait mieux fallu se focaliser sur son traitement économique qui n'a jamais été tenté. Au contraire, profitant des revendications pour l'égalité avec les habitants de la France et du caractère positif de cette demande supplémentaire pour leur économie les gouvernements ont financé un vaste programme de traitement social de l'inactivité par le versement des aides sociales du système de protection sociale. Ce faisant ils ont provoqué brutalement la mort de l'économie de production et son remplacement par une économie de services commerciaux à faible capacité de création d'emplois au moment où les structures démographiques exigeaient une forte création d'activité. Il en a résulté un taux de croissance modeste de l'économie au regard des exigences du sous développement .

La lutte contre la pauvreté est pour nous une exigence de tous les instants .Le chômage qui l'alimente et les faibles rémunérations seront durablement combattus par une forte croissance économique et une nouvelle organisation économique. Dans le cas contraire le chômage et la pauvreté persisteront.

FELIX VALENTIN

INTERNATIONAL

JEUX D'INFLUENCE ENTRE LULA ET CHAVEZ EN AMERIQUE LATINE

Le président du Brésil, Inacio Lula da Silva, poursuit au Honduras, au Nicaragua, au Panama, puis à la Jamaïque, une tournée commencée lundi au Mexique. De son côté, le promoteur de la révolution bolivarienne en Amérique latine, le Vénézuélien Hugo Chavez entame en Argentine, un circuit qui le mènera en Uruguay, siège du Marché commun sud-américain (Mercosur), en Bolivie et en Equateur. Dans cette compétition géopolitique à fleurets mouchetés, Brésil et Venezuela s'efforcent de jouer au mieux de leur poids économique respectif et de se poser comme partenaire en alternative aux Etats-Unis avec toutefois une vision bien différente

des fondements de l'intégration régionale qu'ils préconisent. De l'avis des Brésiliens, l'Accord nord-américain de libre-échange USA-Canada-Mexique (Aléna) constitue «un obstacle technique qui bloque l'entrée du Mexique» dans le Mercosur où, selon l'ancien ministre mexicain des Affaires étrangères (2000-2003), Jorge Castaneda, «le Mexique cherche à empêcher plutôt qu'à exercer» une influence sud-américaine qui pourrait contrebalancer voire égratigner sa position dominante en Amérique centrale. C'est donc sur le terrain d'une alliance régionale où nul ne verrait remettre en question son aire d'influence rapprochée que le président brésilien Lula da Silva a fait porter les discussions avec son homologue mexicain, devant les chefs d'entreprises réunis à Mexico. «Je sais que c'est l'intention du président Felipe Calderon de regarder plus vers l'Amérique du Sud», a souligné sans ambages Lula da Silva, en suggérant de «construire au XXI^e siècle les alliances que nous n'avons pas été capables de construire au XX^e siècle». Puissance économique montante du «G8+5 », le Brésil occupe déjà une place de chef de file international parmi les cinq pays émergents assis sur le strapontin du G8. Parmi ceux-ci, il se place aux côtés du Mexique, devant l'Afrique du Sud, tout juste derrière la Chine et l'Inde avec lesquelles certains économistes lui promettent de monopoliser les premières places du podium mondial au XXI^e siècle. Si la Chine vient en effet officiellement de se placer au troisième rang économique des Grands de ce monde, le Brésil se situerait lui aux alentours de la septième place avec un produit intérieur brut (PIB) de près de 800 milliards de dollars en 2005 (pour 186,4 millions d'habitants), au coude à coude avec le Mexique (769 milliards de dollars pour 103, 1 millions d'habitants) et très loin devant le Venezuela, ses 140 milliards de dollars de PIB et ses 26,6 millions d'habitants. Au regard de leurs PIB respectifs, Brésil et Venezuela ne sont pas à la même échelle. Cela ne les empêche pas de jouer dans la même cour latino-américaine, chacun exerçant sa pesée au mieux de ses atouts, envergure et modernité économique pour le Brésil, pétrole et détermination politique pour le Venezuela. Tous deux se posent aussi en alternative socio-économique face au leadership continental monopolisé par les Etats-Unis. Sur ce terrain, Chavez le «révolutionnaire» ne recule pas devant la provocation, là où l'ex-syndicaliste Lula se veut pragmatique, sinon consensuel, ce qui ne l'empêche pas de nourrir les plus grandes ambitions pour un Brésil immense extrêmement bien doté par la nature et dont les produits manufacturés représentent déjà plus de la moitié des exportations. En brigant un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies pour se faire le héraut d'un monde en développement peuplé de nouveaux «tigres» potentiels, le Brésil est entré en concurrence avec le Mexique pétrolier auquel Lula da Silva propose aujourd'hui une collaboration dans les biocombustibles, la nouvelle martingale brésilienne. Assis sur sa rente pétrolière qui lui a rapporté en 2005 près de 32 milliards de dollars, le Mexique voit pour sa part son industrialisation ralentir sous l'effet de la concurrence asiatique, même si ses exportations de biens manufacturés continuent de représenter les deux-tiers de ses recettes en devises, les Etats-Unis constituant un partenaire économique incontournable. Le Brésil mise au contraire sur ses propres avancées technologiques et sur la capacité de ses chercheurs à valoriser et à diversifier les sources d'énergie renouvelables dont il dispose en abondance. Si comme Felipe Calderon l'a assuré à Lula da Silva le Mexique voit son «cœur en Amérique latine», le portefeuille mexicain reste plutôt orienté vers le marché nordaméricain d'où lui arrivent aussi les mandats de sa diaspora, les remesas. Le Brésil, lui, poursuit sa diversification, prévoyant de produire cette année quelque 20 milliards de litres

d'éthanol de canne à sucre à l'intention de sa consommation intérieure, mais aussi de tripler les exportations d'hydrocarbures de sa Petrobras pour atteindre les 9 milliards de litres d'essence en 2012. Nul doute que Lula va poursuivre tout au long de sa tournée latino-américaine ses appels à une intégration régionale qu'il voit largement aux couleurs d'une modernité énergétique exigeant la mise en culture de très vastes surfaces. Pour sa part, c'est un Traité de sécurité énergétique des plus classiques et qui vise ouvertement l'imperium nord-américain qu'Hugo Chavez a entrepris lundi de signer en Argentine avec son homologue Nestor Kirchner. Leur projet quinquennal de multinationale énergétique commune, Petrosuramérica, prévoit en effet l'alliance de plusieurs sociétés binationales dans les secteurs du «pétrole, du gaz, du raffinage, de la pétrochimie, du développement des infrastructures de transport, de stockage, de distribution, de l'électricité, des énergies alternatives et du transport maritime». Exploration pétrolière conjointe, livraisons d'hydrocarbures, construction de tankers, le Venezuela a aussi suggéré un «plan de nationalisation» de 275 stations service chapeautées par un consortium de sociétés argentines, vénézuéliennes et uruguayennes. Pour sa deuxième visite rapprochée en Argentine, Hugo Chavez a encore racheté environ un milliard de dollars de dettes argentines. Comme l'a souligné le chef de cabinet de Nestor Kirchner, le chef de file de la révolution bolivarienne «a toujours participé et acheté des bons argentins», à chaque fois que Buenos Aires en a eu besoin, soit un montant de quelque 4,3 milliards de dollars en trois ans. Cette manière d'intégration énergétique intéresse aussi l'Equateur qui propose au Venezuela d'investir dans la construction d'une raffinerie de pétrole d'une capacité de traitement quotidien de 300 000 barils de brut pour un coût estimé à quelque 5 milliards de dollars qui pourrait être financé par une Banque du Sud restant elle-même à créer. En 2004, Hugo Chavez a ramené à zéro les compteurs des bailleurs du Fonds monétaire international (FMI) au Venezuela. Il entend les contourner en créant une institution financière régionale, la fameuse Banque du Sud, avec le soutien justement de l'Argentine, de l'Equateur, de la Bolivie, du Paraguay et de l'Uruguay. Fort de ses trois millions de barils exportés chaque jour (aux Etats-Unis pour moitié) et de sa participation au club fermé de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), le Venezuela dépend pour l'essentiel des hydrocarbures qui lui ont rapporté une cinquantaine de milliards de dollars en 2005. Fournisseur de Washington, Hugo Chavez veut en revanche se démarquer radicalement des Etats-Unis en cherchant des alliés dans le camp de ses adversaires réels ou supposés. Le mois dernier, il était en Russie et en Iran où il a signé des contrats, en particulier pour l'exploitation des très prometteurs gisements de l'Orénoque. Le Venezuela vise le premier rang mondial des producteurs de pétrole quand le Brésil se propulse en pôle position en diversifiant sa puissante économie et en surfant sur le vent porteur de l'énergie renouvelable. Pour la survie, sinon la propagation, de ses thèses révolutionnaires, Hugo Chavez prêche une intégration régionale construite sur la rente des hydrocarbures comme un défi aux Etats-Unis. Pour sa part, Lula Da Silva relève le gant d'une alliance stratégique plus large où les intérêts bien compris de l'Amérique latine coïncideraient avec les intérêts de chacun en matière de développement, ceux du Brésil en particulier.

BUSH MET EN GARDE LA CHINE CONTRE TOUTES VENTES DE BONS DU TRESOR AMERICAIN

Le président américain George W. Bush et son secrétaire au Trésor Henry Paulson à Washington le 8 août 2007 ont mis en garde mercredi la Chine contre toute vente de titres américains, qui serait « téméraire » et « absurde ». « Il serait téméraire de leur part d'agir ainsi », a affirmé M. Bush dans une interview sur la chaîne de télévision Fox News. À la question de savoir si cela affecterait la Chine plus que les États-Unis, M. Bush a répondu: « absolument — c'est ce que je pense ». Pour sa part M. Paulson a estimé qu'il s'agissait d'une idée « absurde ». « Je reviens de Chine, j'ai rencontré tous les responsables (...), nous avons parlé d'investissements et les Chinois voudraient accroître leurs investissements aux États-Unis », a-t-il affirmé sur la chaîne CNBC. M. Bush et Paulson réagissaient à des propos de deux responsables chinois rapportés par le quotidien britannique Telegraph. Xia Bin, le responsable financier du Centre de recherche sur le développement, a affirmé que les réserves étrangères de la Chine devraient être utilisées comme un « pion de marchandage » dans les discussions avec la Chine. La Chine est le deuxième détenteur de bons du Trésor derrière le Japon. En mai, elle détenait 407,4 milliards de dollars de titres. Pour sa part, He Fan, un responsable de l'Académie chinoise des sciences sociales, a affirmé que Pékin avait la capacité de provoquer une chute du dollar s'il le voulait, rapporte le quotidien. Notant que la Russie et la Suisse notamment ont réduit leur portefeuille en dollars, il a affirmé que « la Chine ne va sans doute pas faire de même tant que le taux de change contre le dollar est stable ». Mais « la banque centrale chinoise sera forcée de vendre des dollars si le yuan s'apprécie considérablement, ce qui pourrait conduire à une dépréciation massive du dollar », a-t-il ajouté. Les États-Unis ont engagé un « dialogue économique stratégique » avec la Chine pour tenter d'amener celle-ci à réévaluer sa monnaie. Certains économistes estiment que le yuan est sous-évalué de 40 % face au dollar. Mais Pékin n'a pas accédé à ces demandes. Aux États-Unis, l'opposition démocrate doute de la détermination de l'administration Bush, et souligne que jamais le Trésor n'a formellement accusé la Chine de manipuler sa monnaie. C'est pourquoi elle a promis de faire passer au Congrès une loi forçant le Trésor à durcir le ton sur la Chine.

HUIT ORGANISATIONS INTERNATIONALES CONVIENNENT D'UNE STRATEGIE POUR AIDER LES PAYS PAUVRES DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Les leaders des questions relatives à la santé dans le monde, huit organisations internationales, ont élaboré un plan coordonné pour aider les pays en développement en les faisant bénéficier de financements, d'une assistance technique et d'un appui pour l'élaboration des politiques dans le domaine de la santé. Dans leur déclaration, ces leaders ont indiqué qu'« il est nécessaire de faire comprendre au monde entier à quel point il est urgent d'atteindre les huit objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) concernant la santé. » « Chaque jour,

28 000 enfants de moins de cinq ans meurent de maladies pour la plupart évitables et 1400 femmes meurent de complications liées à la grossesse. »À l'occasion de la réunion qu'ils ont tenue à New York, ces leaders ont également attiré l'attention sur les nouveaux cas d'infections enregistrés chaque année : 350 à 500 millions de paludisme, 4 millions de VIH et 9 millions de tuberculose.« Malgré les importants progrès réalisés dans certains pays et affichés par certains indicateurs, la communauté internationale, en collaboration avec les pays, devra considérablement accélérer et intensifier ses efforts pour pouvoir atteindre tous les ODM concernant la santé », ont-ils ajouté. Les ODM, signés sous les acclamations du monde entier lors du Sommet du Millénaire tenu par les Nations Unies en septembre 2000 et bénéficiant de l'appui de la Banque mondiale, sont axés majoritairement sur l'amélioration de la santé des pauvres, en particulier des mères et des jeunes enfants. Lors de leur réunion, les « huit grands » leaders dans le domaine de la santé ont également convenu de :

« Promouvoir une approche coordonnée dans le but de fournir une assistance technique de haute qualité pilotée par la demande et d'assurer un système de suivi et d'évaluation robuste bénéficiant de l'appui de tous. »

« Suivre une démarche plus systématique et solide en matière de gestion du savoir et d'apprentissage. »

« Renforcer les systèmes de prestations de services [de santé] intégrés des secteurs public et privé, créer des opportunités de participation et d'investissement du secteur privé. »

Les pays en développement n'ont généralement pas les capacités requises pour assurer des soins de santé sur quelque échelle que ce soit. Les pays bailleurs de fonds et l'ensemble de la communauté du développement devront répondre aux besoins en ce domaine. Les leaders, et leurs organisations, qui ont convenu d'une nouvelle stratégie de la santé pour aider les nations les plus pauvres sont, outre Mme Joy Phumaphi, Vice présidente , Santé, Nutrition et Population, Banque mondiale ; Mme Margaret Chan, Directrice générale, OMS ; M. Michel Kazatchkine, Directeur exécutif, Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; M. Julian Lob-Levyt, Secrétaire exécutif, Alliance GAVI ; Mme Thoraya Obaid, Directrice exécutive, FNUAP ; M. Michel Sidibe, Directeur exécutif adjoint, ONUSIDA ; Mme Ann Veneman, Directrice exécutive, UNICEF ; et M. Tadataka Yamada, Président, Global Health, Bill and Melinda Gates Foundation. Les membres du groupe ont convenu de se réunir de nouveau au début de 2008 pour faire le point des progrès accomplis au regard des engagements pris à New York.

PAUL NOIRTE

VALEURS ET CULTURE

ANNUAIRE STATISTIQUE 2006 DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DE LA CARAÏBE , CEPALC

L'une des principales sources d'information sur la situation économique et sociale de la région, élaborée par la Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), "Anuario estadístico de América Latina y el Caribe, edición 2006 (Annuaire Statistique de l'Amérique latine et des Caraïbes, édition 2006)," est maintenant disponible en français, et téléchargeable sous format électronique sur le site Internet de cet organisme des Nations Unies. Publié aussi en espagnol et en anglais, cet ouvrage, dans sa version française, bénéficie du soutien de la Coopération française. Sa publication et sa diffusion s'inscrivent dans le cadre des activités de l'Accord de coopération entre la CEPALC et le Ministère français des Affaires étrangères.

L'annuaire comporte quatre chapitres. Le premier est consacré à la présentation des indicateurs démographiques et sociaux, lesquels traduisent l'effort spécial qui a été consenti pour inclure les aspects sexospécifiques dans l'information statistique. Il comprend des statistiques de population, mortalité, taux de chômage et emploi, taux de scolarité, dépenses publiques de santé, logement, pauvreté et indigence, différentiel salarial entre hommes et femmes, etc. Dans le deuxième chapitre figurent les statistiques économiques de base, du commerce et de la balance des paiements, ainsi que les comptes nationaux. Ces données incluent les taux de variation du produit intérieur brut par habitant, la valeur ajoutée et la formation brute de capital fixe par secteur, les exportations et importations de biens et de services, le revenu national brut disponible, la balance des paiements, les prix à la consommation, etc. En raison de l'intérêt croissant de la communauté régionale et internationale pour le développement durable, le troisième chapitre est consacré à l'information qui a pu être recueillie sur l'environnement et les ressources naturelles. Il présente des données sur les superficies forestières, la consommation de pesticides, les aires protégées, la production et la consommation d'énergie, l'offre d'énergies renouvelables, les catastrophes naturelles, le trafic aérien, etc. Enfin, le quatrième chapitre oriente les chercheurs s'agissant de la méthodologie employée en précisant l'origine des données, leur définition et leur couverture. La version électronique du document contient un plus grand nombre de tableaux qui fournissent une information détaillée sur la situation économique et sociale de chaque pays et qui couvrent une période plus longue.

Cet ouvrage cherche à répondre aux nouvelles exigences des chercheurs qui analysent la situation économique et sociale de la région et à intégrer

les progrès technologiques qui déterminent une nouvelle forme de diffusion et d'utilisation de l'information statistique. Cette publication reflète, dans ses contenus et son format, les changements constants introduits dans la production de données sur la situation des pays de la région en réponse au besoin d'information relatifs aux priorités convenues par la communauté régionale et internationale dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

SOUS LA DIRECTION D'ENA ELUTHER

DROIT ET VIE QUOTIDIENNE

REVALORISATION DE L'ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE

Le site internet de la Caisse nationale des allocations familiales a publié en ligne le montant 2007 de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) fixé à 272,57 euros (contre 268,01 euros en 2006) par enfant et par an. Pour la rentrée 2007, l'enfant doit être né entre le 16 septembre 1989 et le 31 janvier 2002 inclus. Le versement de l'allocation dépend également des revenus dont dispose le foyer. Les ressources de l'année 2006 ne doivent pas dépasser :

- 21 991 euros pour 1 enfant,
- 27 066 euros pour 2 enfants,
- 32 141 euros pour 3 enfants,
- + 5 075 euros par enfant supplémentaire.

Les éventuels bénéficiaires qui ne sont pas des allocataires de la Caisse d'allocations familiales (Caf) doivent compléter et retourner un dossier à leur Caf la plus proche. Ce dossier est téléchargeable sur le site de la Caf. L'ARS sera ensuite versée automatiquement à compter du 20 août à tous les bénéficiaires pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. Pour ceux âgés de 16 à 18 ans, le versement interviendra dès le renvoi de la déclaration de situation justifiant de leur scolarité ou de leur apprentissage.

LE TAUX DU LIVRET A FIXE A 3 %

Le livret A voit son taux de rémunération passer de 2,75 % à 3 % à partir du 1er août 2007. A cette même date, les taux de rémunération du livret bleu et du livret de développement durable (ex codevi) passent également à 3 %. Pour le livret d'épargne populaire, son taux est fixé à 4 % (contre 3,75 % auparavant) tandis que, pour le compte d'épargne logement, hors prime d'Etat, il est égal à 2 % (contre 1,75 % auparavant). Seule la rémunération du plan d'épargne logement reste inchangée à 2,50 %, hors prime d'Etat. C'est ce qu'indique un avis publié au Journal officiel du samedi 28 juillet 2007

PUBLICATION DU CALENDRIER VACCINAL 2007E

L'Institut national de veille sanitaire (INVS) a publié sur son site mardi 24 juillet le calendrier vaccinal 2007 fixant les vaccinations recommandées pour les personnes vivant en France selon leur âge. Parmi les nouveautés, il faut signaler la vaccination préventive contre le cancer du col de l'utérus et la levée de l'obligation du vaccin BCG contre la tuberculose. La vaccination contre la varicelle est recommandée pour les adolescents et les femmes en âge de procréer notamment celles qui ont un projet de grossesse n'ayant pas eu la maladie. Enfin, la vaccination systématique contre l'hépatite B de tous les enfants dès l'âge de 2 mois et avant l'âge de 13 ans est toujours recommandé.

POUR ALLER PLUS LOIN : Voir le site de l'Institut national de veille sanitaire (INVS) Calendrier vaccinal 2007

[LA REDACTION](#)

« Un pays n'est puissant que par les femmes et les hommes qui le composent , par l'envie qu'ils ont de vivre et de construire ensemble, par le rayonnement de leur confiance dans l'avenir et par la cohésion sociale qui les unit ».